

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DE BIBLIOLOGIE**

**3<sup>e</sup> conférence nationale des Bibliothèques et Centres de documentation de  
la RDC**

**Kinshasa (24 mai – 28 mai 2005)**

**La Bibliothèque nationale du Congo au Katanga et la Bibliothèque du  
Musée national de Lubumbashi**

**par**

**Jacqueline KALUMBA**

**Bibliothécaire au Centre de Recherches en Sciences humaines de Kinshasa**

*« Donnez à un homme le goût de la lecture et les moyens de le satisfaire et vous ne pouvez manquer de faire de lui un homme heureux (...). Vous le mettrez en contact, à tout moment de l'histoire, avec les hommes les plus sages, les plus spirituels et les plus purs qui aient orné l'humanité. Vous ferez de lui un citoyen de toutes les nations, un contemporain de toutes les époques. »*

## **Introduction**

La Bibliothèque nationale du Congo au Katanga et celle du Musée national de Lubumbashi sont confrontées à plusieurs problèmes d'ordre financier et partenarial.

Les questions qui découlent de ces problèmes sont les suivantes :

- Peut-on trouver des gens de bonne volonté qui se soucient des bibliothèques ?
- Connaissons-nous l'importance d'une bibliothèque ?
- Peut-on connaître la catégorie et la fréquence des visiteurs ?
- Peut-on connaître le fonds documentaire qu'elles possèdent ?

La bibliothèque du Musée national peut normalement avoir la même vocation que la Bibliothèque nationale, la seule différence réside dans leur mission respective.

Le Musée possède un espace aménageable pouvant abriter une bibliothèque, la Bibliothèque nationale, quant à elle, n'a pratiquement pas d'espace à disposition.

Voici quelques informations sur deux bibliothèques importantes du Congo. Par définition, elles sont amenées à être et à devenir les pôles du savoir et de l'évolution pour la République Démocratique du Congo. Voici leur histoire et leur état actuel.

## **Définition d'une Bibliothèque<sup>1</sup>**

Une bibliothèque est une collection organisée de livres, de périodiques, d'articles et d'autres documents audiovisuels ou graphiques. Elle dispose d'un personnel spécialisé qui jouera le rôle d'intermédiaire entre les usagers et les documents à des fins d'information, d'éducation, de recherche ou de distraction.

Une Bibliothèque nationale et de conservation de fonds anciens a pour vocation de gérer les productions scientifiques du pays et celles provenant de l'extérieur mais rédigées par les nationaux. Sa mission est de garantir la propriété intellectuelle aux auteurs en frappant les ouvrages du dépôt légal.

## **La Bibliothèque du Musée nationale de Lubumbashi<sup>2</sup> et sa bibliothèque**

Le Musée de Lubumbashi est actuellement le seul à disposer d'un bâtiment pouvant abriter le patrimoine culturel du Congo. Nous allons retracer l'historique de sa création, évoquer ses activités, présenter les problèmes liés à sa réalisation, avant de proposer les solutions partielles trouvées à ce jour.

Les objectifs du Musée peuvent se résumer comme suit : l'acquisition d'objets d'art en vue de créer une collection qui fera l'objet d'une conservation et d'une mise à disposition du public. Le but étant d'enrichir les connaissances du public, de promouvoir les loisirs, l'éducation, la culture et de préserver le patrimoine culturel de tout un peuple.

## **Le Musée Nationale de Lubumbashi : Historique**

### ***Le docteur Cabu***

L'instigateur du Musée de Lubumbashi est le docteur Cabu, anthropologue de formation. Le premier domicile du Musée a d'ailleurs été sa maison privée. La première exposition a eu lieu en 1937 et portait sur l'archéologie en République Démocratique du Congo. Le docteur Cabu a permis l'acquisition et la conservation des objets qui forment la collection du Musée, et a aussi entrepris

---

<sup>1</sup> Pour élaborer la définition de la bibliothèque et mieux aborder notre travail, nous avons repris les écrits sur l'organisation des bibliothèques publiés en 1968, 1974 et 1988 par l'International Organisation for Standardization (ISO) en collaboration avec l'International Federation of Library Association and Institutions (IFLA) pour le compte de l'Unesco

<sup>2</sup> Le musée a connu plusieurs déménagements, d'abord du domicile du docteur Cabu au bâtiment dit « Ancien Musée » situé dans l'enceinte de l'école Maadini pour enfin arriver dans le bâtiment qui l'abrite actuellement sur l'avenue Monseigneur Kabanga en face de l'avenue des Musées

plusieurs missions pour que les collections soient développées. Les domaines qui y étaient représentés étaient : l'archéologie, l'ethnographie, l'entomologie, la zoologie et la minéralogie.

Le Musée a obtenu la personnalité civile et donc son officialité le 10 avril 1943. Il a ensuite connu une remarquable expansion grâce à l'intérêt des autorités de l'époque et toujours, aux efforts fournis par le docteur Cabu.

### ***Les Années soixante***

En 1960, le bâtiment, qui abrite actuellement les collections, est construit par l'architecte Strebelle. Ensuite, pendant la guerre, le musée a été transformé en caserne par les onusiens, une partie de ces collections a été pillée et une autre a été sauvée par les conservateurs de l'époque et le personnel consciencieux. Le reste a été transféré à Kipopo. Après la guerre, le bilan était sombre : le bâtiment était en ruine, les collections ethnographique et minéralogique partiellement volées et les collections zoologiques détruites. Si différentes initiatives ont été prises pour tenter de rendre vie au musée, le cadre administratif est toujours resté incertain. Et certaines institutions telles que : les Directions Provinciales de la Jeunesse, du Sport, des Affaires Culturelles, le Ministère du Tourisme et la Division de la Culture et des Arts avaient des sentiments partagés vis-à-vis du Musée. La République du Zaïre a reconnu la carence fondamentale provoquée par la fermeture du Musée de Lubumbashi et deux salles d'exposition se sont ouvertes en 1967 grâce à l'assistance des amis du Musée.

En 1969, le président Mobutu Sese Seko de la République du Zaïre, dans une initiative du renouveau des musées, a créé à Bruxelles, rues aux Laines, le cercle Congolia destiné à favoriser la connaissance des cultures du Zaïre de l'époque.

### ***Les Années septante***

En 1970, l'Institut des Musées nationaux du Zaïre (IMNZ) voit le jour, ce qui donne au Musée un cadre administratif efficace et neuf. L'aide gouvernementale et le personnel provenant de l'Université nationale du Zaïre (UNAZA)<sup>3</sup> profite au Musée et lui redonne vie. Les recherches archéologiques ont eu lieu pendant plusieurs années<sup>4</sup>.

### ***Les Années quatre-vingt***

Malgré les difficultés matérielles et académiques, surmontées dans les années septante, le musée a enfin ouvert ses portes au public le 13 septembre 1986. Sous l'initiative de monsieur Guy De Plaen, conservateur du musée de Lubumbashi, une salle d'exposition d'art contemporain est mise sur pied en collaboration avec les artistes de l'Académie des Beaux-Arts de Lubumbashi. A l'ouverture deux manifestations inauguraient la salle : « Critique d'Art » (Formation du Projet PNUD-Unesco-Zaïre) et « Soixante ans de la peinture zaïroise moderne ».

Le 20 décembre 1986, l'artiste belge Rudi Pillen (dessins et collages) a exposé, en collaboration avec l'Association des Anciens et Amis de l'Université de Lubumbashi (ASAMUL), « 100 ans de la documentation africaine : 1885-1985, collections de la Bibliothèque et des Archives de Bruxelles ».

### ***L'An 2000***

En août 2000, le Musée a proposé dans sa section histoire une exposition sur le thème « Mémoire de Lubumbashi ». Ce grand thème comportait plusieurs autres sous thèmes tels que : « Femme, mode et musique », « Le travail hier et aujourd'hui », « Le deuil à Lubumbashi et les héros mythiques ».

En novembre 2000, se crée au Musée une ASBL du nom de Dialogues sous la présidence de monsieur et madame Georges Arthur Forrest et madame Chantal Tombu, coordinatrice. En collaboration avec l'Académie des Beaux-Arts et le Musée de Lubumbashi, une exposition a été montée qui a abouti à l'ouverture d'une salle d'exposition de vente permanente et à un service éducatif et fonctionnel.

---

<sup>3</sup> L'Université de Kinshasa (UNAZA) a été créée suite au déménagement du département d'anthropologie, d'histoire, de langue et de littérature africaine de Kinshasa à Lubumbashi

<sup>4</sup> DE PLAEN, Guy – *Le Musée Lubumbashi : un musée zaïrois tout à fait particulier*. In : « Les musées aux Pays-Bas : abondance des biens nuit », p.125.

## **Le Musée et ses activités**

### ***Législation en matière de musée***

Le Musée ne se définit pas uniquement par son bâtiment, sa collection et ses expositions. Une partie de ses activités est assumée extra muros et s'étend dans toute la région sous la responsabilité du personnel. On recense essentiellement trois types d'activité :

- une responsabilité vis-à-vis des objets classés et non classés, meubles et immeubles, qui pour des raisons diverses, ne figurent pas dans les collections du musée
- des missions de recherche, d'études et de contrôle
- la formation de chercheurs au sein de l'Université et sur le terrain.

Les droits et les devoirs du Musée sont résumés dans l'ordonnance-loi n° 71/016. La loi citée donne aux musées une prérogative d'avis sur le classement des biens immobiliers qui présentent un intérêt pour l'histoire de l'art ou l'archéologie. Le Musée est tenu de faire l'inventaire, l'évaluation de ces biens et le contrôle du classement opéré. Les musées ont aussi des prérogatives vis-à-vis des biens mobiliers en matière de classement, de conservation et d'aliénation. Les objets reconnus comme « antiquités » sont réglementés par la même ordonnance-loi. Lors de l'achat ou la demande d'exportation par les collectionneurs, le Musée dispose d'un droit de préemption. Il est tenu de protéger le patrimoine congolais en empêchant les marchands étrangers et nationaux d'exercer leurs activités dans le pays. Le personnel des musées est d'ailleurs tenu de ne pas participer à ce genre d'activité. Conformément au règlement d'ordre intérieur de l'Institut des musées nationaux du Congo (INMC), les missions de recherche et de contrôle découlent du point cité ci-dessus et nécessitent des visites parmi les biens classés. Ainsi, il y a eu plusieurs missions de recherche. La première était consacrée à la reconstitution des collections. Dans les réserves, on trouvait des objets à caractère représentatif, il s'avérait nécessaire de les compléter par des objets ethnographiques et artisanaux. En effet, il est important de donner vie aux objets par la connaissance précise du contexte qui l'a vu naître et fonctionner. Mais les informations ont tendance à disparaître à cause du manque de considération dont ont souffert les objets historiques suite, entre autres, à la propagation des sectes dans le pays. En outre, on constate une menace de détérioration des objets eux-mêmes, le support matériel leur permettant de résister au changement n'étant pas approprié.

Dans le passé, le Musée avait orienté ses missions dans trois directions :

- les recherches sur les masques et le statuaire yaka
- l'étude des insignes du pouvoir du Nord-Katanga et du Maniema
- la documentation sur la métallurgie ancienne du cuivre et du fer au Katanga.

Actuellement, le Musée doit élargir les domaines d'orientation de ses missions, c'est-à-dire sur l'archéologie, l'ethnographie, l'entomologie, l'art contemporain, l'histoire et le service éducatif. Si ces missions s'intéressent généralement aux objets pour leur qualité esthétique, elles intègrent aussi les objets qui s'entourent d'un champ et d'une signification sémantique importante. Ce qui détermine l'objet, ce n'est pas sa qualité esthétique mais plutôt la fonction que celui-ci remplit dans son milieu d'origine et surtout sa position dans la société. La formation du personnel fait aussi partie des prérogatives du Musée bien qu'elle ne figure pas directement dans ses textes légaux, elle est cependant directement impliquée par l'existence de celui-ci. La formation est un atout appréciable pour le Musée. Elle permettrait l'acquisition de connaissances nouvelles pour son avancement et de rivaliser avec les compétences des autres musées du monde.

### ***La bibliothèque du Musée***

L'importance d'une bibliothèque au sein du musée ne pose dès lors plus question. Les liens historiques et la proximité avec l'Université et les instituts supérieurs se sont prolongés et renforcés : les enseignements et les stages se font au Musée, les mémoires et doctorats sont intégrés aux recherches du personnel scientifique de l'Institut des musées nationaux du Congo.

Ne disposant pas d'un document attestant de la création de la bibliothèque du Musée, nous pouvons confirmer qu'elle a été créée suite aux évolutions historiques du musée. Vu les catégories différentes d'usagers susceptibles de fréquenter la bibliothèque (les intellectuels, les scientifiques et les étudiants) se pose la question du genre de bibliothèque que l'on peut trouver dans un musée. Par sa position, la bibliothèque du Musée joue le rôle primordial d'une bibliothèque spécialisée, néanmoins elle est également publique et nationale. En tant que bibliothèque spécialisée, elle relève d'une association de

recherche et sa collection concerne des disciplines bien déterminées. Elle dépend d'une institution d'enseignement scientifique ne faisant pas partie de l'Université.

La bibliothèque du Musée occupe une vaste salle divisée en une salle de lecture et une petite salle qui servait auparavant de laboratoire d'archéologie. Nous avons envisagé l'aménagement des salles de la manière suivante : la salle de lecture sera polyvalente avec au fond, la bibliothèque pour jeunes et la petite salle contiendra le dépôt d'ouvrages et servira en même temps de bureau. Un travail de cloisonnement sera nécessaire pour sécuriser la documentation.

Bien que la bibliothèque du Musée soit une bibliothèque spécialisée, cela n'empêche pas qu'elle peut aussi abriter les documents d'autres disciplines. En priorité, 90 % de ses documents doivent avoir trait aux sections suivantes : archéologie, ethnographie, arts, muséologie et entomologie. Son fonds doit être enrichi par un nombre plus important de périodiques, de publications et de revues. La mise en réseau avec d'autres bibliothèques peut apporter une solution pour la complétude du fonds. Cette mise en réseau ne sera efficace que grâce à l'Internet qui permettra un contact direct et instantané entre les différentes bibliothèques de Lubumbashi et d'ailleurs.

Les statuts du Musée organisent la bibliothèque de manière précise. Elle appartient au service de la documentation qui a pour objectif de pourvoir l'Institut en documents par reprographie et photographie. La fonction du service de la documentation consiste en ceci :

- recueillir et classer les fiches des objets
- établir et classer les fiches du fichier photographique
- collectionner et entretenir les diapositives, les films et les cassettes audio et vidéo
- réaliser et collectionner les microfiches
- s'occuper de la bibliothèque
- gérer les archives de l'Institut

Si dans les années quatre-vingt, la bibliothèque du Musée national fonctionnait normalement, plusieurs étudiants et chercheurs y ont même rédigé leurs travaux. Les événements politiques malheureux des années nonante et le non-paiement des agents a eu pour conséquences les pillages des ouvrages, le découragement du personnel, l'éparpillement du fonds et sa disparition.

La bibliothèque du Musée a alors été transformée en salle de cours et de manifestations. En 2000, elle servira pendant quatorze mois de salle de cours pour la formation en Sciences de l'information et de la documentation. Cette formation, je l'ai suivie en tant qu'étudiante et ce n'est que quatre années plus tard que j'ai été affectée à la bibliothèque. Aujourd'hui, cette bibliothèque est en attente de réhabilitation et il faut circuler dans différentes bibliothèques pour collecter de la documentation.

Hormis son domaine spécifique, la bibliothèque du Musée aborde d'autres domaines et proposera peut-être une bibliothèque jeunesse en collaboration avec le Service éducatif et l'Académie des Beaux-Arts.

### **Organigramme de la bibliothèque**

Le personnel de la bibliothèque fait partie du service de la documentation du Musée. Pour l'instant il n'y a que deux personnes mais pour être effective, la bibliothèque devrait au moins en employer quatre : un bibliothécaire-documentaliste, un informaticien, un assistant et un surveillant.

### **Fonds documentaire**

Concernant le fonds documentaire, la bibliothèque du Musée possède un fonds de quatre-vingt six livres dans les disciplines suivantes : archéologie, ethnographie et divers, des publications du Musée royal de l'Afrique centrale et enfin, quarante-deux livres sur l'art en général. Le matériel en fonction se résume à un ordinateur octroyé par la Coopération française après la formation.

La raison majeure de cette situation est d'abord le manque d'information qui ne permet pas de savoir auprès de qui s'adresser pour pouvoir recevoir la documentation et enfin, l'isolement, la méfiance et l'ignorance de l'importance que la bibliothèque peut avoir dans la vie d'une personne.

Enfin, la bibliothèque du Musée, en plus des ouvrages des domaines déjà cités, pourrait encore s'enrichir de publications, de mémoires, d'articles, de journaux et de thèses.

### ***Manque d'Information***

L'existence des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) a fait que certaines bibliothèques se trouvent en avance par rapport à d'autres. Elles sont « à la page » et essayent de mettre à la disposition des lecteurs un outil de travail adéquat et surtout une information récente. Nous ne sommes pas en mesure de donner pleinement satisfaction à nos lecteurs en cette matière. Modernisons notre outil de travail ce qui nous permettra de faire connaître non seulement la bibliothèque, mais aussi de promouvoir le Musée en général.

### ***Manque de Communication***

Nous ne savons pas où trouver la documentation. En général, le premier lot d'ouvrages qui nous tombe dans les mains est le bienvenu, ce qui n'est pas normal car nous sommes prêts à recevoir même le stock de certaines bibliothèques mis au pilon. Le Musée en soi n'est pas connu par la plupart des gens, les statistiques de visite le prouvent suffisamment. En outre, sa situation a pour conséquence que les visites sont réservées aux personnes d'un certain niveau de vie ou aux curieux. L'information de la situation du musée n'atteint pas toutes les couches de la population. Dans l'ensemble, nous constatons que les gens ne s'intéressent pas beaucoup à la lecture, ils lisent par obligation, du fait que les exigences académiques les y contraignent.

## ***La Bibliothèque nationale du Congo au Katanga***

### **Historique**

Le projet d'organisation de la Bibliothèque centrale et des bibliothèques publiques du Congo date de 1947 et c'est en septembre 1949 que la Bibliothèque centrale devient un service spécialisé du secrétariat général. En 1953, cette bibliothèque est gérée par un personnel qualifié. À la veille de l'indépendance du Congo, elle conservait nonante mille volumes et mille cinq cents périodiques. Dès l'indépendance, la situation de la bibliothèque centrale et d'autres bibliothèques se dégradent suite au manque de moyens et de personnel qualifié dû au départ des cadres belges. En 1960-1965, la bibliothèque centrale qui dépendait du gouvernement central fut rattachée tour à tour au Ministère de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts et au Ministère de la Jeunesse. Avec la réorganisation administrative amorcée pendant la seconde République, la Bibliothèque centrale et les bibliothèques publiques ont bénéficié d'un statut précis au sein des structures administratives du Département de la Culture et des Arts. Les services des bibliothèques et de la documentation y fonctionnaient sous une direction unique et avaient comme responsabilité l'enregistrement de la production intellectuelle nationale au titre de dépôt légal et la gestion d'un fonds documentaire comprenant des imprimés et des documents.

### **Présentation de la Bibliothèque nationale du Congo au Katanga**

La Bibliothèque nationale du Congo au Katanga se trouve dans le bâtiment du cadastre et se divise en deux pièces : l'une destinée à la conservation des ouvrages et l'autre au bureau du directeur. La Bibliothèque nationale du Congo est responsable de l'acquisition et de la conservation des exemplaires de toutes les publications importantes dans le pays et fonctionne dès lors comme bibliothèque de dépôt en vertu de la loi. Son statut est public.

Une bibliothèque nationale poursuit aussi d'autres fonctions, telles que : l'établissement d'une bibliothèque nationale proprement dite, grâce à la mise à jour d'une collection étendue et représentative de la littérature étrangère mais aussi des livres concernant le pays d'origine et la bibliothèque. Elle veut aussi remplir le rôle d'un centre national d'information bibliothécaire, établir des catalogues collectifs, publier une bibliographie nationale rétrospective,... Les fonctions fondamentales d'une bibliothèque nationale consistent en l'établissement d'une collection et d'un centre de média et d'information sur le pays grâce au dépôt légal et par d'autres moyens.

Dans cette optique, les doubles seront destinés au prêt et/ou pourront être photocopiés, collection centre de prêt par la photocopie littérature étrangère ?, le prêt inter bibliothèque sera coordonné et planifié, publication de la biographie nationale, centre bibliothèque nationale ?, dépôt de bibliographie nationale, centre d'échange ?

Il existe aussi des fonctions associées telles : la publication des catalogues, les expositions, la recherche en technique bibliothéconomique, la formation professionnelle, la maîtrise des techniques bibliothéconomiques.

Et enfin, les fonctions possibles qui concernent la collecte de média, d'informations relatives au pays mais publiées ailleurs, de livres pour aveugles et de manuscrits.

Nous devons constater que la Bibliothèque nationale du Congo au Katanga n'a pas une grande capacité d'accueil et qu'elle ne remplit pas les conditions d'une bibliothèque nationale définies ci-dessus. En outre, elle connaît des problèmes de gestion importants suite aux conflits de compétence avec la Division de la Culture et des Arts. En réalité la Bibliothèque ne gère qu'un quart de dépôt légal et même si elle a le droit de percevoir le permis d'implantation de librairie et papeterie qui lui permettra de contrôler le dépôt légal, la gestion appartient à la Division de la Culture et des Arts. Enfin, ses vitres cassées et le vol dont elle a été victime, ne lui donne pas un caractère sécurisant.

### **Organigramme de la Bibliothèque**

L'organigramme de la bibliothèque nationale du Congo au Katanga est constitué : d'un directeur provincial ou Chef de division, d'un bibliothécaire (Attaché de deuxième classe), d'un comptable (Agent de Bureau de première classe), d'un recouvreur (Agent de Bureau de première classe), d'un secrétaire (Agent de Bureau de première classe) et d'un huissier.

### **Fonds de la Bibliothèque nationale du Congo au Katanga**

La Bibliothèque nationale est une bibliothèque d'érudition et de documentation chargée non seulement d'être une bibliothèque scientifique centrale mais aussi de rassembler et de conserver toutes les publications éditées dans un pays déterminé. Elle comprend un fonds plus ou moins important et encyclopédique d'imprimés. Elle possède en tout seize étagères sur lesquelles sont classées : deux cents quatre-vingt trois livres scientifiques, mille six cents septante romans français, cent quinze romans anglais, cent cinquante-neuf revues et trente et un titres journaux. Le type des revues sont les suivants : le Courrier de l'Enseignant Congo-Afrique, les Chemins de la Paix, Don Bosco Afrique, École pour tous, etc. Ainsi que le *Recueil de poème* d'Olivier Mbuyu Lumbu Ilunga et *L'Initiation et mariage dans la chanson populaire Bemba du Zaïre* du Père Léon Veerbeek.

### **Conclusion**

La crise que traverse la République Démocratique du Congo et les impératifs du développement impliquent la nécessité de prendre en compte la dimension culturelle. Les données culturelles conditionnent le développement socio-économique et confèrent à celui-ci un caractère global et intégré. L'accès aux productions culturelles véhiculées par les livres, les expositions et les conférences contribue au façonnement d'une culture nationale nécessaire à la construction de la conscience historique nationale sans laquelle aucun développement de la population ne peut être envisagé. L'élaboration d'une politique culturelle du Congo doit considérer le taux de scolarisation et intensifier la lutte contre l'analphabétisme parmi les jeunes et les adultes. Le travail efficace est celui qui œuvre à la promotion de la lecture par la présence d'ouvrages importants dans les bibliothèques et en organisant des concours, des expositions et des campagnes de sensibilisation autour du livre.

Le bon fonctionnement de ces deux bibliothèques revient à la bonne volonté non seulement de leurs responsables directs mais aussi de l'aide et de l'assistance matérielle, financière et morale de tierces personnes. La formation des responsables de bibliothèque est d'une importance capitale. Une bibliothèque ne peut donner une formation ou une information adéquate qu'à condition que le responsable soit spécialiste en la matière.

Sur le plan technique, la bibliothèque doit être bien équipée et être à la hauteur d'autres bibliothèques, on sous-entend par-là, maîtriser les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) et posséder une bonne et importante documentation. Le personnel de la bibliothèque doit travailler avec son temps. Il est important d'effacer l'image poussiéreuse qui colle au bibliothécaire, celle d'un vieux monsieur à lunettes cloué sur sa chaise avec un tas d'encyclopédies en face de lui, lisant et attendant les éventuels clients. La bibliothèque et le bibliothécaire actuels doivent être en mouvement, le bibliothécaire doit être une personne bien formée pour informer. La sécurité de la documentation nécessite un bâtiment adéquat, par ce fait une bibliothèque doit avoir l'espace pour

accueillir ses visiteurs et conserver sa documentation. La bibliothèque est un lieu de transmission des connaissances, sa prise en considération reste capitale.